

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 12 mars 2025

Ordre du jour :

- 1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2025 et de la réunion jointe du 4 décembre 2024 (avec la Commission du Règlement)**
- 2. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**
- 3. Validation des signatures de la pétition publique 3231 - Lëtzebuerg soll Israel sanktionéiere fir seng Politik a Palästina. / Le Luxembourg doit sanctionner Israël pour sa politique en Palestine. / Luxembourg must sanction Israel for its policies in Palestine.**
- 4. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**
- 5. Divers**

*

Présents : Mme Barbara Agostino, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Maurice Bauer, Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, M. Marc Goergen, M. Dan Hardy, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Ben Polidori, M. Meris Sehovic

Mme Nathalie Cailteux, Mme Roberta Pinto, M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, M. Paul Galles, Mme Mandy Minella, M. Jean-Paul Schaaf
M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

*

- 1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2025 et de la réunion jointe du 4 décembre 2024 (avec la Commission du Règlement)**

Les projets de procès-verbal sous rubrique obtiennent l'accord unanime des membres de la Commission des Pétitions.

- 2. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**

- **28 validations de signatures dont le seuil de 4 500 signatures n'est pas atteint**

La Commission des Pétitions procède à la validation des signatures des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3246 - *Arrêt des abus de facturation du code CP1 aux patients de médecins.*

Signatures : 113

Doublons : 1

- Pétition publique 3404 - *Interdiction de l'application TikTok au Luxembourg*

Signatures : 195

Doublons : 3

- Pétition publique 3341 - *Meilleure Coexistence : Un Permis Obligatoire pour Devenir Propriétaire de Chien*

Signatures : 109

Doublons : 4

- Pétition publique 3416 - *-LU: Nee zu Open-Space-Büroen: Fir Aarbechtsberäicher, déi eis Gesondheet an eis Produktivitéit schützen / -FR: Non aux open spaces: pour des espaces de travail qui protègent notre santé et notre productivité / -AN: No to Open Spaces: For Workspaces That Protect Our Health and Productivity*

Signatures : 84

Doublons : 0

- Pétition publique 3418 - *Demande de candidature pour devenir un état-membre du BRICS*

Signatures : 15

Doublons : 0

- Pétition publique 3426 - *Salaire pour les aidants familiaux de personnes gravement handicapées*

Signatures : 1917 (dont 8 signatures papier)

Doublons : 69

- Pétition publique 3428 - *Autorisation des salariés à se rendre aux rendez-vous médicaux sans prise de congé*

Signatures : 189

Doublons : 9

- Pétition publique 3431 - *Fir e bessert Versteesdemech am Verkéier : En zousätzleche Volet fir den theoretischen a praktesche Permis (Fürierschäin), wat dem Ëmgang mat Cyclisten am Verkéier ugeet.*

Signatures : 43

Doublons : 3

- Pétition publique 3436 - *Automatische anpassung der Steuertabelle bei jeder anfallender Indexerhöhung.*

Signatures : 251

Doublons : 2

- Pétition publique 3438 - *Demande de mise en place d'une loi sur le logement public pour les travailleurs transfrontaliers basée sur le modèle Singapourien.*

Signatures : 9

Doublons : 1

- Pétition publique 3441 - *Pour la semaine de 4 jours au Luxembourg : 40 heures en 4 jours pour plus de flexibilité et de bien-être*
Signatures : 2594
Doublons : 39
- Pétition publique 3442 - *Grenzkontrollen fir a Letzebuerg eran*
Signatures : 100
Doublons : 2
- Pétition publique 3445 - *Verbot der Nutzung von Tieren beim Betteln!*
Signatures : 386
Doublons : 6
- Pétition publique 3450 - *Non aux accords Mercosur*
Signatures : 379
Doublons : 14
- Pétition publique 3453 - *Wehrpflicht: Ein Dienst für Luxemburg! / Obligatorischer Militärdienst: Für die Sicherheit und den Zusammenhalt unseres Landes*
Signatures : 162
Doublons : 3
- Pétition publique 3461 - *Pour une égalité des chances dans la fonction publique : Ouvrons les portes aux ressortissants des pays tiers*
Signatures : 55
Doublons : 1
- Pétition publique 3439 - *Schließung der Cafés um 22:00/ totale Isolierung der Cafés*
Signatures : 66
Doublons : 2
- Pétition publique 3456 - *Commercialiser le carburant HVO100 pour le grand public*
Signatures : 25
Doublons : 0
- Pétition publique 3459 - *Revalorisation et mise à niveau des conditions de l'attribution de la pension d'orphelin.*
Signatures : 344
Doublons : 7
- Pétition publique 3460 - *Parents séparés - Demande d'évolution droits de visite et d'hébergement pour les papas de jeunes enfants.*
Signatures : 518
Doublons : 12
- Pétition publique 3467 - *Für einen fairen Unterricht: Keine Handys bei Lehrpersonal während der Stunde!*
Signatures : 179
Doublons : 5
- Pétition publique 3473 - *Pour une Évaluation Plus Équitable : Offrir aux Élèves la Possibilité d'Améliorer leurs Notes par des Tests ou Dossiers Supplémentaires*
Signatures : 48
Doublons : 1

- Pétition publique 3474 - *Augmenter le nombre d'éducateurs dans les structures de garde pour les enfants de l'enseignement primaire*

Signatures : 1906

Doublons : 36

- Pétition publique 3476 - *Herzchirurgie und interventionelle Kardiologie / nicht nur im Zentrum des Landes*

Signatures : 578

Doublons : 23

- Pétition publique 3477 - *Autoversicherer sollten verpflichtet werden, dem Kunden im Schadensfall / 1. die günstigste Schadensabwicklung aufzuzeigen und ihn / 2. automatisch darüber in Kenntnis zu setzen, zu wessen Lasten der Schaden geht (Bonus-Malus-System)*

Signatures : 65

Doublons : 0

- Pétition publique 3480 - *Modifier la fiscalité l'année du divorce*

Signatures : 16

Doublons : 0

- Pétition publique 3496 - *Kennzeichnungspflicht fir all Zorte vun Juegd am Groussherzogtum Lëtzebuerg*

Signatures : 64

Doublons : 2

- Pétition publique 3498 - *Demande d'effet rétroactif au 1er janvier 2024 au lieu du 1er octobre 2024 - Réduction de la base imposable pour la perception des droits d'enregistrement et de transcription*

Signatures : 27

Doublons : 0

- **3 demandes de reclassement en pétitions ordinaires**

La Commission fait droit aux demandes de reclassement en pétitions ordinaires suivantes :

- Pétition publique 3335 - *Lutter contre le mobbing et le cybermobbing dans les écoles* (345 signatures)
- Pétition publique 3326 - *"Protégeons nos enfants : Ensemble contre l'abus du concept de conflit de loyauté"* (32 signatures)
- Pétition publique 3403 - *Entkriminalisieren vun Drogen* (22 signatures)

- **11 clôtures où les pétitionnaires n'ont pas donné suite à une demande de reformulation de la Commission des Pétitions**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Demande de pétition publique 3337 - *Donner la priorité aux parents monoparentaux ou de faible revenu l'inscription dans les crèches publiques (communes)*
- Demande de pétition publique 3446 - *Pour une Égalité d'Accès aux Crédit Luxembourgeois : Non à l'Exclusion des Citoyens Résidant Hors Benelux*

- Demande de pétition publique 3479 - *Mei hellef beim sich no enger wuhneng fir dei leit dei susst den Mindestlohn hun.*
- Demande de pétition publique 3493 - *Oblogatoreschen PCR-Test bei Kanner mat potenziellen Virus Krankheeten*
- Demande de pétition publique 3419 - *Uniformiser les taux de l'impôt commercial communal*
- Demande de pétition publique 3425 - *Justificatifs aux droits à l'allaitement*
- Demande de pétition publique 3427 - *Einführung des „Housing First“-Programms zur Unterstützung obdachloser Menschen.*
- Demande de pétition publique 3433 - *Annulation de la nouvelle structure tarifaire pour le transport de électricité*
- Demande de pétition publique 3443 - *INTERDICTION À LUXAIR DE DONNER AUX PASSAGERS AÉRIENS ADES COUTEAUX ET FOURCHETTES EN FER POUR LE SERVICE A BORD*
- Demande de pétition publique 3458 - *Enacadrement des indexations de loyer pour les bails commerciaux.*
- Demande de pétition publique 3462 - *Route Hoesdorf vers Reisdorf N10*
- **24 clôtures où les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3350 - *Reduire les délais fixés , pour le renouvellement des lunettes et prothèses dentaires .*
- Pétition publique 3382 - *Avoir le droit de faire une mammographie 100% remboursable même avant l'âge de 45 ans*
- Pétition publique 3334 - *Gesetzliche Kennzeichnung von Videos und Bilder die von Künstlicher Intelligenz generiert sind*
- Pétition publique 3336 - *Ruhe bewahren: Gesetzliche Maßnahmen gegen vermeidbaren Fahrzeuglärm*
- Pétition publique 3340 - *Permettre l'inscription des enfants dans les crèches publiques, maisons relais et écoles situées dans la commune de travail des parents au Luxembourg.*
- Pétition publique 3349 - *Suspension de la règle des 34 jours de télétravail (jours illimités) durant les contrôle à la frontière luxembourgeoise/allemande*
- Pétition publique 3358 - *La possession et utilisation d'un spray au poivre en cas d'urgence.*
- Pétition publique 3361 - *Non au service militaire obligatoire ! / Nee zur obligatoreschen Militärdéngscht !*

- Pétition publique 3372 - *Remboursement par la CNS des soins psychologiques.*
- Pétition publique 3392 - *La digitalisation des formulaires scolaires et leur intégration à MyGuichet*
- Pétition publique 3410 - *Abolition des devoirs à domicile obligatoire.*
- Pétition publique 3311 - *Pour un meilleur encadrement des tarifs des crèches et foyers d'accueil privés*
- Pétition publique 3318 - *Réduction du délai d'attente pour le traitement des déclarations fiscales à un maximum de 6 mois.*
- Pétition publique 3378 - *All d'Lëtzebuerger müssen ee Mol am Mount e Quiz iwwer d'Cybersécherheet maachen*
- Pétition publique 3387 - *Extension des Mesures de la Loi du 22 mai 2024 visant à Revitaliser le Marché du Logement*
- Pétition publique 3389 - *Anerkennung von Hausschweinen als Haustiere und therapeutische Begleittiere im Großherzogtum Luxemburg*
- Pétition publique 3393 - *Für ein Sauberes und Gesünderes Luxemburg: Rauchverbot in Öffentlichen Räumen*
- Pétition publique 3407 - *Création de voies exclusives au covoiturage et bus en heure de pointe.*
- Pétition publique 3308 - *Wiedereröffnung der CNS Anlaufstellen und Verbesserung der Bearbeitungszeiten*
- Pétition publique 3346 - *Révision de la loi sur les chiens de liste : évaluation basée sur le comportement plutôt que sur la race!*
- Pétition publique 3348 - *Renforcer les infrastructures sociales afin de mieux protéger et autonomiser les jeunes au Luxembourg*
- Pétition publique 3353 - *"Pour l'adoption officielle du Roude Léiw comme drapeau national du / Luxembourg"*
- Pétition publique 3360 - *Reduzierung der Sommerferien auf 6 Wochen - Reduction of summer holidays to 6 weeks - Réduction des vacances d'été à 6 semaines*
- Pétition publique 3367 - *Imposer à la partie condamnée dans un litige la prise en charge de la totalité des frais de justice au profit de la partie ayant obtenu gain de cause.*
- **12 clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition 3274 - *Doléance*
- Pétition 3227 - *Donner un statut précis à l'alternance au Luxembourg*

- Pétition 3218 - *Ensemble, nous demandons la fin des exécutions en Iran !*
- Pétition 3182 - *Lorsqu'il y a un intérêt légitime, pour accéder à une donnée, un organisme doit trancher et imposer à l'administration responsable de la donnée sa transmission.*
- Pétition 3136 - *Boergeld als Bezuelungsmëttel an der Verfassung schützen / Bargeld als Zahlungsmittel in der Verfassung schützen / Protéger les espèces comme moyen de paiement dans la Constitution / Protect cash as a means of payment in the constitution*
- Pétition 3172 - *Steierentlaschtung fir Pensionäiren*
- Pétition 3405 - *Pétition en matière de responsabilité civile Auto en cas de sinistre extra-territorial*
- Pétition 3359 - *Einfache Petition zur Einhaltung der Europäischen Charta der Regional-oder / Minderheitensprachen*
- Pétition 3363 - *Défense du droit à la conscience individuelle face aux pressions idéologiques, sectaires et des groupes anti-occidentaux*
- Pétition 3248 - *Modification de « L.I.R. article 111 ».*
- Pétition 3142 - *48 Dingo fir d Ukrain*
- Pétition 3144 - *Militärdéngscht fir all Persoun, déi an CDD beim Staat kritt*

• 3 prises de position du Gouvernement

La Commission des Pétitions prend acte des prises de position gouvernementale suivantes et ordonne leur transmission aux pétitionnaires respectifs :

- Pétition 3466 - *Procédure de transfert à un autre poste de travail pour des raisons de santé*

Prise de position du 26 février 2025 de la part de Monsieur le Ministre du Travail

- Pétition 3422 - *1 CLRV vun der Lëtzebuerger Arméi fir d'Ukraine*

Prise de position commune du 27 février 2025 de la part de Madame la Ministre de la Défense et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

- Pétition 3448 - *Petitioun fir d'Beschneidung vun de Rechter vu Russland am Weltsécherheetsrot*

Prise de position du 6 mars 2025 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

• 1 réaction d'un pétitionnaire quant à un avis de la Commission des Pétitions

La Commission des Pétitions a procédé à une nouvelle analyse de recevabilité de la demande de pétition publique suivante et confirmé sa décision initiale :

- Pétition 3524 - *Plus de droits aux peres celibataires*

Réaction du pétitionnaire du 27 février 2025 à l'avis négatif concernant sa demande de pétition publique

3. Validation des signatures de la pétition publique 3231 - Lëtzebuerg soll Israel sanktionéiere fir seng Politik a Palästina. / Le Luxembourg doit sanctionner Israël pour sa politique en Palestine. / Luxembourg must sanction Israel for its policies in Palestine.

Après vérification :

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	4766
(APRÈS la suppression de 341 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	2
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	4768
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	5 = 0,10 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :	4763

La Commission des Pétitions constate que la pétition publique 3231 a dépassé le seuil de signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public. Plusieurs membres de la Commission remettent cependant en cause la légitimité du mode d'acquisition des signatures, étant donné que la pétitionnaire et plusieurs associations avaient distribué des flyers arborant le logo de la Chambre des Députés et invitant les personnes à signer ladite pétition¹. Il est rappelé que lors de la réunion du 5 février 2025, la Commission des Pétitions avait préconisé le retrait de la pétition publique 3231 ou bien la remise à zéro du compteur des signatures². Le Bureau de la Chambre des Députés n'a cependant pas suivi ledit avis de la Commission des Pétitions et a décidé que la collecte de signatures de la pétition publique 3231 devrait se poursuivre.

Au vu de ce qui précède, Madame la Députée Corinne Cahen (DP) estime qu'il revient au Bureau ou à la Conférence des Présidents de procéder à la validation des signatures. Elle remet également en cause la raison d'être de la Commission des Pétitions puisque ses avis en matière de pétitions ne sont pas toujours suivis par le Bureau ou la Conférence des Présidents.

Madame la Présidente de la Commission des Pétitions, Francine Closener (LSAP), fait savoir, après échanges avec le Président de la Chambre, qu'élargir le pouvoir décisionnel de la Commission des Pétitions implique une révision de la Constitution.

Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) et Madame la Députée Liz Braz (LSAP) considèrent que la Commission devrait rester fidèle à son avis du 5 février 2025 et en tirer toutes les conséquences.

Les membres de la Commission des Pétitions décident à la majorité de ne pas procéder à la validation des signatures de la pétition 3231 pour les motifs exposés ci-dessus. Madame la Députée Nancy Arendt épouse Kemp (CSV) s'abstient. Monsieur le Député Meris Sehovic (déli gréng) estime qu'en l'absence de base légale, la Commission ne peut refuser la validation des signatures.

La Commission des Pétitions décide d'envoyer une lettre à la Conférence des Présidents l'invitant à procéder à la validation ou non des signatures de la pétition publique 3231.

¹ Voir procès-verbal de la Commission des Pétitions du 5 février 2025.

² *Idem.*

4. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique

• **5 DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE (NOUVELLES ET REFORMULÉES)**

La Commission a traité l'ensemble des cinq demandes de pétition ordinaire figurant à l'ordre du jour.

La Commission des Pétitions décide d'adresser des demandes de prise de position au sujet des pétitions ordinaires suivantes :

Numéro de la pétition ordinaire	Ministre(s) au(x)quel(s) la Commission décide d'adresser une demande de prise de position
3558	Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
3572	Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
3578	Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Ministre de la Défense
3579	Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale
3589	Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

• **2 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE PRÉCÈDEMMENT LAISSÉES EN SUSPENS**

La Commission a traité les deux demandes de pétition publique précédemment laissées en suspens figurant à l'ordre du jour.

À REFORMULER

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à l'égard des deux demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3520** - Le droit de fumer pendant la récréation du matin à l'école*

Dépôt: le 08.01.2025 à 13:06

Pétitionnaire: Monsieur Samy Schwickert

Motivation :

- Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a indiqué qu'en vertu de l'article 10, alinéa 1^{er}, du Règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 2004 concernant les règles de conduite dans les lycées, « [p]endant la durée des cours, pendant les récréations et les intervalles entre les cours, aucun élève ne peut quitter l'enceinte du lycée sans autorisation du directeur ou du titulaire du cours. ».

Pour cette raison, la Commission des Pétitions demande au pétitionnaire de préciser dans la pétition s'il souhaite qu'il soit permis de fumer dans l'enceinte de l'école ou bien que les élèves (d'au moins 16 ans) puissent quitter l'enceinte de l'école pendant les récréations pour pouvoir fumer.

- De manière générale, la présente demande de pétition publique est à étoffer. L'intitulé doit rendre compte succinctement de l'objectif poursuivi par la pétition. Le but de la pétition doit exprimer les revendications, alors que la motivation de l'intérêt général est censée démontrer le bienfondé des revendications.

- *Demande de pétition publique **3537** - Pouvoir rentrer sa déclaration d'impôts 2025 à partir de la date habituelle dès février 2025 !*

Dépôt: le 22.01.2025 à 16:28

Pétitionnaire: Monsieur François Christian Jean-Marie Lange

Motivation :

Après échanges avec l'Administration des contributions directes, celle-ci a indiqué à la Commission des Pétitions qu'à partir de 2025, les déclarations d'impôt seront disponibles chaque année le premier lundi du mois d'avril.

Tel qu'indiqué par le pétitionnaire dans la dernière phrase de la motivation de l'intérêt général, la demande de pétition publique intervient tardivement pour cette année. Cependant, au vu de la réponse de l'Administration des contributions directes, la Commission des Pétitions invite le pétitionnaire à reformuler sa pétition de façon qu'elle ne vise pas uniquement 2025, mais aussi les années à venir. Dans ce cadre, la dernière phrase de la motivation de l'intérêt général devrait être supprimée également.

• **33 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE**

Au vu du nombre important de nouvelles demandes de pétition publique figurant à l'ordre du jour, la Commission des Pétitions n'a pu en traiter qu'une partie (21). Le restant (12) figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission.

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des douze nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3564** - Dresscode in Schulen / Arbeit*
Dépôt: le 11.02.2025 à 13:27
Pétitionnaire: Madame Isabel Homa
- *Demande de pétition publique **3566** - Kinderklinik - eine im Lande genügt nicht*
Dépôt: le 11.02.2025 à 13:46
Pétitionnaire: Madame Isabel Homa
- *Demande de pétition publique **3568** - Améliorer la sécurité routière : installer des rambardes devant les arbres sur les routes nationales*
Dépôt: le 11.02.2025 à 14:58
Pétitionnaire: Monsieur Rafael Pereira Viana
- *Demande de pétition publique **3573** - Befestigung der Autonummernschilder für besseren Diebstahlschutz*
Dépôt: le 14.02.2025 à 09:56
Pétitionnaire: Monsieur Gaston Knebler
- *Demande de pétition publique **3574** - Interdiction de vente des cigarettes électroniques jetables sur le territoire Luxembourgeois*
Dépôt: le 14.02.2025 à 19:43
Pétitionnaire: Monsieur Philippe Burel
- *Demande de pétition publique **3576** - Introduction de trams anciens sur les lignes de tram au Luxembourg durant la période estivale*
Dépôt: le 17.02.2025 à 11:44
Pétitionnaire: Monsieur Andrew Hoffmann

- *Demande de pétition publique **3577** - Demande que le gouvernement reconnaisse l'utilisation de l'énergie nucléaire pour remplir les objectifs de l'accord de Paris.*

Dépôt: le 17.02.2025 à 13:52

Pétitionnaire: Monsieur Benjamin Ptak

- *Demande de pétition publique **3582** - Forderung nach einer strengeren Bestrafung von Hass und Gewalt, insbesondere durch verbesserte Überwachung sozialer Netzwerke*

Dépôt: le 18.02.2025 à 19:54

Pétitionnaire: Monsieur Romain Braun

- *Demande de pétition publique **3583** - Faciliter l'accès au logement pour les locataires ayant un animal de compagnie non catégorisé.*

Dépôt: le 19.02.2025 à 10:34

Pétitionnaire: Monsieur Benjamin Wozniak

- *Demande de pétition publique **3584** - Proposal for Centralized Management of Rental Deposits by the Luxembourg Government / Proposition pour la Gestion Centralisée des Dépôts de Location par le Gouvernement Luxembourgeois / Vorschlag zur zentralen Verwaltung von Mietkautionen durch die Luxemburger Regierung*

Dépôt: le 19.02.2025 à 11:26

Pétitionnaire: Monsieur Erjon Begaj

- *Demande de pétition publique **3585** - Demande de Référendum : Pour ou contre la construction d'une centrale nucléaire au Luxembourg afin d'assurer notre indépendance énergétique.*

Dépôt: le 19.02.2025 à 22:47

Pétitionnaire: Monsieur Emmanuel Goncalves Da Cruz Barroso

- *Demande de pétition publique **3587** - PÉTITION POUR LE RETRAIT DU CODE CP1 DE LA CNS AU LUXEMBOURG / de cette pétition, demandons la suppression du code CP1 qui permet aux médecins de facturer un supplément en cas de consultation pour convenance personnelle du patient et elle même facturer lorsque le médecin donne un rendez-vous pour une nouvelle consultation sans que le patient demande.*

Dépôt: le 21.02.2025 à 12:55

Pétitionnaire: Monsieur Massimo Regno

À REFORMULER

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à l'égard des cinq demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3565** - Mobbing- und Burnout im Arbeitswesen*

Dépôt: le 11.02.2025 à 13:38

Pétitionnaire: Madame Isabel Homa

Motivation :

- Der Titel einer Petition sollte kurz und bündig das Ziel wiedergeben, das mit der Petition verfolgt wird. Der Titel muss so umformuliert werden, dass er wiedergibt, dass besser gegen Mobbing und Burnout in der Arbeitswelt gekämpft werden soll.
- Im Ziel der Petition sollte der Petent schreiben welche Maßnahmen gegen Burnout und Mobbing implementiert werden sollen.
- Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Die Petition soll daher so umformuliert werden, dass direkte

Bezüge zu persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen ('ich', 'mir' etc.) entfernt werden.

- *Demande de pétition publique **3567** - ADAPTO - STOP mit den Bummelfahrten*

Dépôt: le 11.02.2025 à 13:52

Pétitionnaire: Madame Isabel Homa

Motivation :

Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Die Petition soll daher so umformuliert werden, dass direkte Bezüge zu persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen ('ich', 'mir' etc.) entfernt werden.

- *Demande de pétition publique **3569** - Ech well ,dass Dokteren an Personal (Bsp Infirmier) / lëtzebueregesch kann schwätzen, well graad an deem Bereich ass et schweier et an enger aanerer Sprooch ze verstoen, waat een eigentlech huet*

Dépôt: le 11.02.2025 à 20:51

Pétitionnaire: Madame Pascale Schmidt

Motivation :

Déi öffentlech Petitioun muss een Thema vu generellem Interessi betreffen. Dowéinst sinn Referenzen op perséinlech Erfarungen oder d'Benotze vu Personalpronomen net erlaabt. Den Titel an d'Zil vun der Petitioun müssen dowéinst ëmformuléiert ginn fir direkt Referenzen op perséinlech Erfarungen a Personalpronomen ('ech', 'mir', etc.) ze sträichen.

- *Demande de pétition publique **3570** - Kameraen erlaaben*

Dépôt: le 12.02.2025 à 07:45

Pétitionnaire: Madame Brigitte Gaspard

Motivation :

- Déi öffentlech Petitioun muss een Thema vu generellem Interessi betreffen. Dowéinst sinn Referenzen op perséinlech Erfarungen oder d'Benotze vu Personalpronomen net erlaabt. D'Zil vun der Petitioun müssen dowéinst ëmformuléiert ginn fir direkt Referenzen op perséinlech Erfarungen a Personalpronomen ('ech', 'mir', etc.) ze sträichen.
- Den Titel soll besser erklären wéi eng Kameraen gemengt sinn.

- *Demande de pétition publique **3581** - Ausschluss der ADR-Partei aus der Chamber und den Rücktritt von Alexandra Schoos und Tom Weidig wegen der Unterstützung von Hass und Spaltung.*

Dépôt: le 18.02.2025 à 19:39

Pétitionnaire: Monsieur Romain Braun

Motivation :

- Die Namen von Personen dürfen nicht in Petitionen erscheinen. Die Referenzen auf Tom Weidig und Alexandra Schoos sollen also weggenommen werden.
- Die Namen von politischen Parteien dürfen nicht im Titel erscheinen. Der Petent wird daher gebeten, die Petition in diesem Punkt umzuformulieren. Er könnte den Titel beispielsweise wie folgt umformulieren: „Ausschluss von Parteien und Abgeordneten aus dem Parlament, die Hass und Spaltung unterstützen“, ohne dass eine Verpflichtung zur Annahme besteht. Der Name der Partei darf aber im Ziel und in der Begründung des allgemeinen Zwecks als Beispiel benutzt werden.

Échange de vues

Madame la Présidente de la Commission des Pétitions, Francine Closener (LSAP), signale que la *demande de pétition publique 3581 - Ausschluss der ADR-Partei aus der Chamber und den Rücktritt von Alexandra Schooss und Tom Weidig wegen der Unterstützung von Hass und Spaltung.*, désigne personnellement deux députés et un groupe politique dans l'intitulé et le développement de l'argumentaire. Elle rappelle que, par le passé, la Commission des Pétitions n'a pas admis des pétitions publiques désignant personnellement des personnes physiques, y compris des ministres. En ce qui concerne le groupe politique, il ne semble pas y avoir de précédent. Monsieur le Député Dan Hardy (ADR) estime que même si les noms étaient supprimés, la pétition devrait recevoir un avis négatif. Madame la Députée Corinne Cahen (DP) note qu'écarter un groupe politique démocratiquement élu va à l'encontre du pluralisme politique et donc de la Constitution. Madame la Députée Liz Braz (LSAP) se demande quel Ministre serait invité à participer au débat public si la pétition récoltait suffisamment de signatures. Elle estime également qu'il existe un conflit d'intérêts dans le chef de Monsieur le Député Dan Hardy. Certains membres estiment que le débat public pourrait avoir lieu sans la participation d'un ministre ou bien que le Premier Ministre pourrait représenter le Gouvernement lors du débat. Madame la Députée Corinne Cahen (DP) propose de demander au pétitionnaire de retirer les noms des députés. Monsieur le Député Maurice Bauer (CSV) se dit d'accord avec cette proposition bien que le pétitionnaire n'en soit sans doute pas ravi. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp (CSV) est d'avis que la pétition doit être reformulée afin de supprimer la référence aux deux députés précités et au parti politique dont ils sont membres. En outre, si la revendication contenue dans une pétition implique un changement de la Constitution, cela devrait être précisé. Madame la Présidente de la Commission des Pétitions, Francine Closener (LSAP), se demande si retirer le nom du parti politique ne reviendrait pas à dénaturer la revendication du pétitionnaire. Elle estime que les noms des députés devraient être retirés, mais ne voit pas en quoi le pétitionnaire ne pourrait pas citer le parti politique concerné. Monsieur le Député Ben Polidori (LSAP) ne partage pas l'avis que les noms des députés doivent être retirés. Selon lui, il convient de faire une distinction entre les personnes privées et les personnalités publiques. De plus, les pétitionnaires ne devraient pas être limités par la Constitution dans leurs revendications. Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) explique l'origine de cette règle : à une époque, la Commission des Pétitions ne faisait que recevoir des demandes de pétition demandant la démission de tels ou tels députés ou ministres. Madame la Présidente de la Commission des Pétitions, Francine Closener (LSAP), est d'avis que dans une démocratie, un groupe politique démocratiquement élu ne peut être exclu du parlement. Cependant, la question de l'opportunité ou de la faisabilité de la pétition ne doit pas être posée à ce stade. Monsieur le Député Maurice Bauer (CSV) fait une comparaison avec la marque Nutella : si une pétition demandait de retirer de la vente au Luxembourg les produits de cette marque, les membres de la Commission seraient d'accord pour dire que demander de retirer le nom de la marque provoquerait une dénaturation de la pétition. Madame la Députée Nathalie Morgenthaler (CSV) considère que la Commission doit mettre en balance le principe de non-discrimination et celui de la pluralité politique, deux principes essentiels dans une démocratie. Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) propose un compromis : inviter le pétitionnaire à rayer entièrement de la pétition les noms des députés, à rayer le nom du parti politique de l'intitulé mais pas du but et de la motivation de l'intérêt général de la pétition.

Constatant qu'il n'y a pas de consensus, Madame la Présidente de la Commission des Pétitions, Francine Closener (LSAP), invite les membres à voter le compromis par l'orateur précédent. Le compromis est adopté à la majorité des membres de la Commission.

AVIS NÉGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des quatre nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3571** - Doubler le nombre de jours de congés disponibles pour raisons familiales envers les familles monoparentales*

Dépôt: le 13.02.2025 à 13:18

Pétitionnaire: Madame Nadine Pereira

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3113** – *Doubler le nombre de jours de congés disponibles pour raisons familiales pour les familles monoparentales.*, déposée le 19 mars 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3575** - Augmentation des amendes pour tous types de déchets jetés dans l'espace public (littering)*

Dépôt: le 17.02.2025 à 11:02

Pétitionnaire: Monsieur Andrew Hoffmann

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3527** – *Erweiterte Maßnahmen gegen Vermüllung von Straßen und Wiesen (Sustainable development goal15 Leben an Land) / Élargir les mesures contre le littering (Objectif de développement durable15 Vie terrestre)*, déposée le 16 janvier 2025 et actuellement ouverte à signatures.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3580** - Ban Fireworks in Luxembourg / Interdiction des feux d'artifice au Luxembourg / Verbot von Feuerwerken in Luxemburg*

Dépôt: le 18.02.2025 à 15:54

Pétitionnaire: Monsieur Erjon Begaj

Motivation:

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3244** – *Nationales Gesetz zum Erlauben oder Verbieten von Feuerwerk an Sylvester*, déposée le 7 juillet 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3588** - En l'honneur de l'ancienne Grande-Duchesse de Luxembourg Marie Anne du Portugal, née le 13 juillet 1861, le 13 de chaque mois de l'année, tous les fonctionnaires luxembourgeois doivent parler uniquement le portugais pendant les heures de travail.*

Dépôt: le 21.02.2025 à 19:55

Pétitionnaire: Monsieur Ivan Nizer Gonsalves

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée manifestement farfelue.

5. Divers

Madame la Présidente de la Commission des Pétitions, Francine Closener (LSAP), rappelle que le nouveau site Internet des pétitions sera lancé le 15 mars 2025, soit le jour de l'entrée en vigueur des modifications apportées au Règlement de la Chambre des Députés. Pour ces raisons, les pétitions ayant reçu un avis positif ce jour et subséquemment déclarées recevables par la Conférence des Présidents ne seront pas ouvertes à signatures immédiatement, mais la semaine qui suit le lancement du nouveau site Internet afin de garantir un bon déroulement des choses.

Procès-verbal approuvé et certifié exact